



L'érosion côtière, un enjeu régional majeur

L'érosion côtière est responsable du recul du trait de côte (déplacement vers l'intérieur des terres de la limite entre le domaine marin et le domaine continental). Celui-ci est la conséquence d'une perte de matériaux sous l'effet de l'érosion naturelle induite par les forces marines combinée parfois à des actions continentales, ou d'une érosion générée par l'homme



CHIFFRES-CLÉS

📍 **-1,7 à -2,5m/an** : le taux de recul annuel moyen sur la côte sableuse dans les Landes et en Gironde

📍 **-25 cm/an** : le taux de recul annuel moyen sur la côte rocheuse dans les Pyrénées-Atlantiques

📍 **-50 m en 2050** : le recul moyen sur la côte sableuse du littoral aquitain prévu d'ici 2050

📍 **Jusqu'à -25 m lors de mouvements de falaises** : les reculs brutaux pouvant intervenir à tout moment

📍 **Jusqu'à -25 m en un hiver** : les reculs brutaux lors de tempêtes pouvant intervenir à tout moment et s'additionner aux projections établies

Sources : Observatoire de la Côte aquitaine – caractérisation de l'aléa recul du trait de côte sur le littoral de la côte aquitaine aux horizons 2025 et 2050



TENDANCES

Mesure du taux de linéaire côtier en recul (période de 50 ans)

Charente Mar.	55%
Gironde	75%
Landes	15%
Pyrénées Atl.	45%



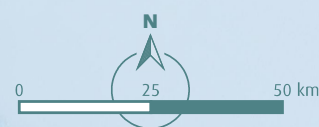
ACTUALITÉS

Confrontée à l'érosion de son littoral, la Nouvelle-Aquitaine pourrait perdre 50 mètres de sa côte sableuse et 27 mètres de sa côte rocheuse d'ici 2050, d'après l'Observatoire de la Côte aquitaine. Dans cette bande côtière, le **GIP Littoral** (groupe d'intérêt public fédérant 16 collectivités de l'ex région Aquitaine, présidé par l'élu régional Renaud Lagrave) estime que 5 800 logements et 600 activités économiques sont menacés, pour une valeur totale estimée à 2,4 mds d'euros.

Deux mesures sont déjà en vigueur dans la région : l'obligation d'informer les futurs acquéreurs ou locataires dans les zones soumises au recul du trait de côte, et la prise en compte de l'érosion côtière dans les outils de prévention existants. Selon le GIP, une seule nouvelle mesure viendrait « compléter le cadre réglementaire actuel » et permettrait « des avancées » : la création d'un nouveau permis de construire pour les espaces menacés, autorisant seulement les constructions non pérennes et démontables.

Le GIP regrette que l'érosion côtière ne soit toujours pas considérée comme un **risque naturel**, un sujet pourtant clé dans l'indemnisation des victimes, comme les copropriétaires du Signal à Soulac. Il regrette que certaines propositions de mesures figurant dans plusieurs rapports ne soient adoptées : un fonds national d'aménagement du littoral, et des aménagements techniques réglementaires pour la réimplantation des enjeux relocalisés, outils facilitant l'acquisition préventive des biens menacés.

Le GIP Littoral alerte depuis plusieurs années sur la nécessité de prévoir des financements importants notamment en vue de la relocalisation à l'intérieur des terres d'activités et logements en front de mer, comme à Lacanau.



Évolution du trait de côte (1)

- Recul sup. à 3 m/an
- Recul entre 1,5 et 3 m/an
- Recul entre 0,5 et 1,5 m/an
- Recul entre 0 et 0,5 m/an
- Non perceptible
- Avancée entre 0 et 0,5 m/an
- Avancée entre 0,5 et 1,5 m/an
- Avancée entre 1,5 et 3 m/an
- Avancée sup. à 3 m/an
- Pas de calcul (pas de donnée ou marqueur différent)
- Pas de calcul (ouvrage au niveau du profil de calcul)

Stratégies locales de gestion de la bande côtière avancées au 1er juin 2021 (2)

- Stratégie examinée par le comité régional de suivi, phase opérationnelle en cours
- Stratégie en phase d'étude
- Stratégie en phase de réflexion pour lancement

(1) L'indicateur national de l'érosion côtière, produit dans le cadre de la Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte, représente l'évolution de la position du trait de côte sur le littoral français sur une durée d'au moins 50 ans. Les données couvrent actuellement la métropole (hors Corse).
SOURCE : CEREMA

(2) La stratégie régionale de gestion de la bande côtière, validée par l'Etat et les collectivités territoriales du littoral aquitain en 2012, a défini des grandes orientations pour la gestion durable de la bande côtière. Elle a prévu l'élaboration de stratégies locales pour permettre d'affiner ces orientations et les adapter aux projets des territoires. Le premier objectif d'une stratégie locale est de réduire durablement et efficacement la vulnérabilité des personnes, des biens et des activités à l'érosion côtière. Les stratégies locales sont mises en place prioritairement là où les risques d'érosion marine et de mouvements de falaises sont importants. Elles doivent être menées sur un territoire cohérent du point de vue du fonctionnement des systèmes, des aléas et des enjeux. Une stratégie locale doit être portée par une collectivité territoriale, avec une volonté politique de partager un diagnostic et de conduire un projet avec l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de la bande côtière. Elle débouche sur la coordination et la planification des actions locales de gestion de la bande côtière dans un programme d'actions unique, articulé avec les documents réglementaires (PPR, PLU et SCOT) et ce dans une vision stratégique.
SOURCE : GIP LITTORAL AQUITAIN

1. ÎLE D'OLÉRON

2. AGGLOMÉRATION DE ROYAN

3. NORD-MÉDOC

4. ANSE DU GURP

5.1 Dépé à Montalivet

5.2 Montalivet à Hourtin

5.3 Carcans et Lacanau

5.4 Le Porge

5.5 Lège

6. PASSES DU BASSIN

7.1 Nord-Landes

7.2 Centre-Landes

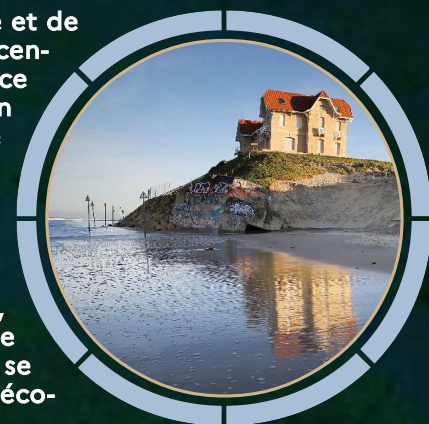
7.3 Marensin

8. NORD ADOUR

9. SUD ADOUR

Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM (Traitements DIRM SA)
Sources : CEREMA, Observatoire de la Côte Aquitaine (BRGM/ONF), GIP Littoral Aquitaine
Projection : Lambert 93; Réalisation DIRM SA MCPPLM / Avril 2021

Dans le contexte du changement climatique et de l'élévation du niveau des mers, qui accentueront les phénomènes d'érosion, la France s'est dotée d'une Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et d'un programme d'actions sur la période 2017/2019. Selon l'indicateur national de l'érosion côtière du Ministère de l'écologie, le linéaire côtier de la façade Sud-Atlantique est tout particulièrement soumis à l'érosion selon les départements (75 % du linéaire en recul en Gironde, seulement 15 % dans les Landes sur une période de plus de 50 ans). Or, sur le linéaire côtier se concentrent beaucoup d'enjeux humains et économiques, patrimoniaux et culturels.



● Un enjeu régional fort

Les côtes de la Charente-Maritime sont d'abord des côtes basses, conformes aux plateaux qu'elles recoupent en falaises. Les plateaux d'Aunis et de Saintonge s'abaissent progressivement jusqu'à moins de 20 m vers l'ouest. Les côtes de la Charente-Maritime sont ensuite des côtes découpées, marquées par une alternance de pointes et de rentrants en proportions comparables. Les côtes à falaises calcaires sont précédées d'estrans rocheux où subsistent des récifs. Les marais maritimes, à remplissage essentiellement vaseux, occupent des dépressions d'origine structurale, traversées par des estuaires (marais Poitevin, marais de la Seudre).

Les constructions sableuses forment des cordons littoraux en avant des marais maritimes (Fier d'Ars, marais de Rochefort), des flèches à pointe libre et à crochets (pertuis de Maumusson, pointe de la Coubre) et des plages adossées à des falaises (conches du pays royannais). Les cordons et massifs dunaires, essentiellement issus du remaniement par le vent de sables marins, surmontent les estrans en position d'abri ou, au contraire, sont situés sur les « côtes sauvages », exposées vers l'ouest ou le sud-ouest (Ré, Oléron). La Charente-Maritime comprend surtout des calcaires, dont les contrastes de résistance, bien que réduits, autorisent le dégagement de reliefs d'érosion différentielle exemplaires. Par exemple Talmont-sur-Gironde et son village médiéval construit sur une falaise calcaire est directement menacé par l'érosion.

● Une grande diversité du linéaire côtier

De la Pointe de Grave au nord à la Pointe Saint-Martin au sud, la **côte sableuse aquitaine** se distingue des autres littoraux français par la présence d'un massif dunaire exceptionnel, long de 230 km. Quasiment rectiligne et très peu urbanisée, elle est formée d'un système de plages et de dunes dont les caractéristiques varient du nord au sud. Les seules interruptions du cordon dunaire correspondent aux embouchures (Gironde, Arcachon, Adour).

Les plages subissent des variations morphologiques naturelles saisonnières. On distingue en période de forte énergie (i.e. hiver) des phases d'érosion durant lesquelles le sable migre depuis la plage vers les petits fonds. Le système dunaire apporte alors un stock supplémentaire de sable pour recharger la plage. À l'inverse, en période calme, des phases d'équilibre sédimentaire (ou d'accrétion) permettent un transport de sable depuis le large vers la plage. Il peut alors être repris par le vent pour alimenter de nouveau la dune.

La **côte basque française**, qui s'étend sur près d'une trentaine de kilomètres entre l'estuaire de l'Adour au nord et Hendaye, est remarquable à bien des égards, et notamment par la diversité de sa géologie et de ses paysages. Le littoral basque est par ailleurs soumis à une pression anthropique et à un développement urbain important, contrariés par les processus érosifs et les instabilités de terrain affectant le trait de côte. La gestion de la frange côtière est ainsi aujourd'hui une problématique essentielle dans le développement du territoire, et elle est à ce titre une des priorités des différents acteurs locaux impliqués.

● Des phénomènes d'érosion marqués sur le littoral girondin

L'érosion côtière **menace directement 13 communes de la façade atlantique de la Gironde**. Une actualisation des vitesses d'évolution du trait de côte réalisée par le GIP Littoral montre que le recul moyen de la côte sableuse aquitaine est compris entre 1 et 3 mètres par an avec un maximum de 6 mètres par an. Des reculs ponctuellement plus importants peuvent être localement observés lors de certaines tempêtes. Du fait de la proximité d'enjeux importants, la pointe du Médoc fait partie des territoires les plus vulnérables du département.

L'avancée dunaire est également très présente sur le littoral girondin, notamment la fameuse dune du Pilat. L'avancée dunaire peut être estimée en moyenne entre 1 à 2 mètres par an mais peut atteindre localement jusqu'à 3 à 4 mètres par an, voire plus.

Ces dernières années, la côte girondine a connu plusieurs cas d'érosion brutale, notamment sur la commune de Lège Cap-Ferret (plusieurs villas effondrées en mer ou ensablées par l'avancée dunaire), de Lacanau (le Front de mer est particulièrement menacé), et Soulac-sur-Mer (qui a subi par le passé de nombreux ensablements). ■

FICHE

4.12

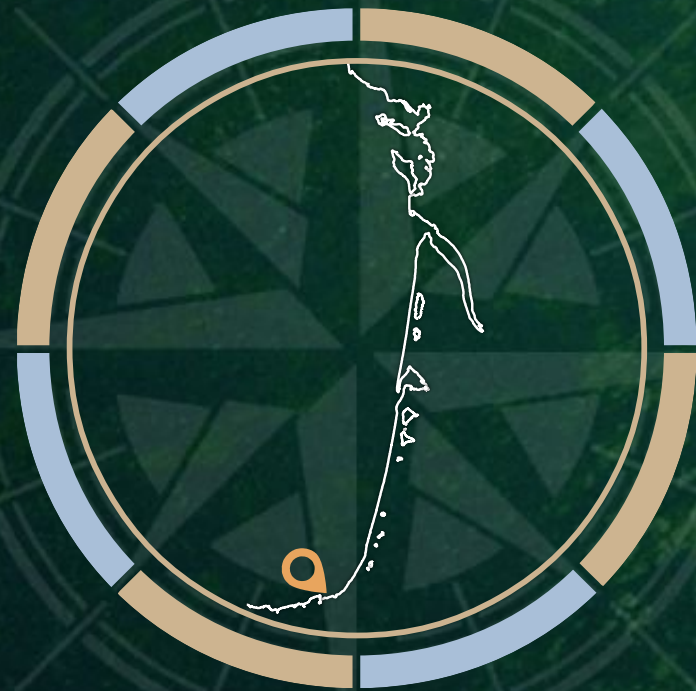
**Érosion littorale, corniche basque***Bidart - Pyrénées-Atlantiques*

La côte basque, connue pour ses falaises rocheuses, est soumise à une importante érosion marine. Cette "usure" du littoral y est accélérée par les mouvements de terrain liés à la proximité de la chaîne des Pyrénées. La gestion de la frange côtière est aujourd'hui une problématique essentielle dans le développement du territoire, et elle est à ce titre une des priorités des différents acteurs locaux impliqués.

© Crédit photo : Ville de Saint-Jean-de-Luz

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, BRGM, CEREMA Géolittoral, CEREMA Direction territoriale Sud-Ouest, Observatoire de la Côte Aquitaine, GIP Littoral Aquitain

**Pour aller plus loin :**

 [L'érosion côtière sur le site du CEREMA](#)

 [L'Observatoire de la Côte Aquitaine : les risques côtiers](#)